

**VILLE DE PONT-L'ÉVÊQUE**  
**CONTRAT DE LOCATION SALLE DU MARCHÉ COUVERT**

**Généralités**

La gestion des salles communales, propriétés de la Ville de PONT-L'ÉVÊQUE est assurée par la Mairie.

Dans les articles suivants, la Ville de PONT-L'ÉVÊQUE sera désignée par ce terme « le **propriétaire** » et le bénéficiaire sera désigné par le terme « le **locataire** »

La municipalité reste prioritaire sur l'utilisation des salles

**Les bénéficiaires**

- la Ville de PONT-L'ÉVÊQUE
- les associations de PONT-L'ÉVÊQUE
- les associations extérieures
- les particuliers et les entreprises
- autres organismes

Le locataire devra indiquer clairement l'activité pratiquée, celle-ci devant avoir un caractère associatif, familial ou convivial.

**Description des locaux**

- une salle polyvalente de 336 m<sup>2</sup> (14 m x 25 m) avec sanitaires (Hommes-Femmes-Handicapés)
- une cuisine équipée d'1 évier inox (double bac avec égouttoir) – 3 paillasse inox de 1,60 m. – 1 chambre froide
- Scène (surface modulable)
- Tables - Chaises

**CONTRAT DE LA LOCATION**

Le présent contrat est établi pour une location portant sur la période suivante :

Date de la manifestation : .....

Eventuellement période d'installation et de démontage : .....

Au profit de .....  
(Nom de l'occupant : particulier ou association ou autre)

Demeurant à.....

Téléphone.....

Adresse Mail.....

Nature de l'activité.....

Attestation d' Assurance (*annexée au présent contrat*) souscrite auprès de.....

Sous le n° de police.....

Nom de la personne retirant les clefs.....

Montant de la location : .....

Versement des arrhes (50 % du prix de location) : .....

Versement du solde (*encaissé après la manifestation*) : .....

Fiche de demande de matériel complétée :      oui                       non

Fiche navette à compléter et à remettre avec la restitution des clefs.

Le locataire atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à en respecter chaque point.

Fait en 2 exemplaires originaux à PONT-L'EVEQUE, le

(Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé, bon pour accord dans les termes ci-dessus » et parapher chaque page)

Le Propriétaire,

Le Locataire,

**Annexe 1**

**TARIF DE REMPLACEMENT**

<b>MATERIEL</b>	<b>PRIX UNITAIRE TTC</b>
Verres à vin (15 cl)	0,70 €
Verres à vin (19 cl)	0,72 €
Verres à eau (25 cl)	0,77 €
Coupes à champagne (13 cl)	0,82 €
Assiettes	0,95 €
Assiettes à dessert	0,82 €
Tasses à café	0,82 €
Fourchettes Inox	0,23 €
Couteaux Inox	0,38 €
Cuillères à café Inox	0,10 €
Cuillères à soupe Inox	0,23 €
Seaux à champagne	11,88 €
Grands Bacs	29,90 €
Chaises	40,00 €
Tables	100,00 €

**TARIF HEURE DE MENAGE**

si peu sale - 1h de ménage : 20 €
si sale - 2 h de ménage : 40 €
si très sale - 3 h de ménage : 60 €